

CGT RATP / CFDT / FO RATP / FO ATMIC / SUD RATP INDEPENDANTS / UNSA BUS / SAT ENCADREMENT

Le passage forcé du projet SCOR et le manque d'écoute de la part de la direction des agents du contrôle et des agents de l'encadrement des trois réseaux (BUS Métro RER), a conduit les salariés impactés par cette restructuration à des démonstrations spontanées de colère et de refus de voir leurs conditions de travail, de vie et de rémunération changer. Les agents ne s'y retrouvant pas, perdant tout leurs repères, s'opposent à ce projet en l'état.

Pourquoi la Direction cherche-t-elle à détruire l'existant, tout en reconnaissant le travail accompli par nos contrôleurs dans la lutte anti-fraude ? Pourquoi la Direction refuse-t-elle de reconnaître que les conditions de vie et de travail, ainsi que les rémunérations font partie intégrante de ce résultat ?

Pour les Organisations Syndicales, la Direction doit revoir sa copie sur le SCOR. La Direction doit prendre en compte les attentes des agents concernant les sujets clés de son projet:

- ➔ les conditions de travail et de sécurité
- ➔ les conditions de vie
- ➔ le respect des accords et réglementations en cours
- ➔ la reconnaissance de la qualification, en particulier par une augmentation du coefficient
- ➔ la prise en compte de l'enrichissement de la qualification des agents dans le déroulement de carrière
- ➔ le maintien du niveau de rémunération actuelle
- ➔ le niveau de formation
- ➔ la prise en compte des spécificités de chacun et du métier
- ➔ l'accompagnement spécifique des agents ne souhaitant pas intégrer le SCOR
- ➔ les effectifs.

Le déni de la Direction pour la prise en compte des besoins des salariés mène à une mobilisation sans précédent, à une unité d'actions historique des contrôleurs, et amène les organisations syndicales à déposer un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 24 septembre prochain, et à appeler les agents des corps de contrôle à se réunir ce jour, en délégation au siège de l'Entreprise.

**Tous en grève
le Mercredi 24 Septembre
Tous à Lyon Bercy
en délégation à 10h30**

ATTENTION ! TRES IMPORTANT...

Aucune déclaration préalable n'est nécessaire pour être gréviste !

Ne crains pas les pressions de l'encadrement... Tu n'as pas à prévenir, tu fais grève le 24 septembre et tu viens au rassemblement à Lyon Bercy pour 10h30... C'est simple.